

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 36 (1939)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

XII^{me} Congrès international d'apiculture et séances de l'Apis-Club, à Zurich, du 6 au 9 août 1939

(Circulaire N° 1)

C'est à la Suisse qu'a été fait l'honneur d'organiser le XII^{me} Congrès international de l'apiculture et des séances de l'Apis-Club, en 1939. Les trois sociétés suivantes spécialement chargées :

Société alémanique des amis des abeilles.

Société romande d'apiculture.

Société tessinoise d'apiculture.

En leur nom, nous invitons les apiculteurs de tous les pays à participer à ces assemblées.

Programme éventuel.

Dimanche 6 août, au soir : Présentations et bienvenue.

Lundi 7 août : Rapports et conférences sur l'histoire naturelle de l'abeille et des colonies d'abeilles.

Mardi 8 août : Rapports et conférences sur l'élevage des reines et leur sélection.

Mercredi 9 août : Rapports et conférences sur le miel.

Il est prévu, pour chaque jour, un rapport principal. Les autres communications ne doivent pas dépasser 15 minutes, afin de laisser large place à la discussion.

Pour les après-midi, il y aura visite de l'Exposition nationale et spécialement de la division de l'apiculture. En outre, nous visiterons des ruchers des environs et organiserons des promenades sur le lac de Zurich.

La clôture officielle du Congrès se fera mercredi 9 août, au soir.

Des excursions, avec programmes spéciaux et variés, sont prévues.

Pour les participants au Congrès qui s'intéressent plus particulièrement aux maladies des abeilles, voici ce qui est prévu :

Jeudi 10 août : Voyage de Zurich à Berne, par Lucerne, Brunnig, Interlaken.

Vendredi et samedi, 11 et 12 août : Causeries sur les maladies des abeilles, dans la division de l'apiculture à l'Etablissement fédéral d'essais du Liebefeld. Présentation des méthodes de travail.

Les inscriptions des auteurs de travaux et de démonstrations

sont reçues jusqu'au 1er mai par le Secrétariat du Congrès, à l'adresse suivante : Institut fédéral d'essais et de bactériologie, Division des abeilles, Liebefeld (Berne).

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

le 4 mars, au Restaurant du Théâtre, à Lausanne

10 heures : 1. Ouverture et contrôle des pouvoirs. — 2. Rapport du président. — 3. Comptes et rapport des vérificateurs. — 4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*. — 5. Fixation de la date et du lieu de l'assemblée générale. — 6. Nominations statutaires ; série sortante : MM. Heyraud et Schumacher. — 7. Concours de ruchers. — 8. Propositions des sections présentées dans le délai légal. — 9. Divers.

A 12 heures, repas au Restaurant du Théâtre. Prix : fr. 4.—, service compris, sans vin. Au dessert, distribution des gobelets aux vétérans (le dîner leur est offert).

A 14 heures, reprise éventuelle de la séance.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à MM. Farron et Thiébaud.

Statuts : *Art. 9.* — Le président et le premier délégué de chaque section sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections.

Le président : *Gapany.*

Conseils aux débutants pour mars

Nous pourrions changer à l'avenir et le titre et le contenu de ces articles, grâce à la collaboration de M. « Nini » qui, sous forme de dialogue, vous donnera désormais les détails précis et complets sur ce qu'il y a à faire chaque mois. Nous espérons qu'il ne sera pas trop vite fatigué de cette nouvelle tâche qu'il a assumée de son propre gré. Nous renvoyons donc ceux qui avaient l'habitude de parcourir ces « conseils » à ce que vous dira, d'une façon vivante, M. « Nini ».

M. Chambettaz, avec beaucoup de raison et de bon sens, revient sur la question des plantes mellifères accessoires. A ce propos, voici ce que nous conseillons : on peut planter des saules-marsault un peu partout. Leur stature est élégante, leur feuillage léger, ils tiennent peu de place si l'on a soin de les tailler et d'en faire de véritables arbres, sans les laisser buissonner. On peut s'en procurer des sujets déjà en forme, sinon allez ce printemps à la forêt, marquez les saules à fleurs mâles (fleurs d'un beau jaune d'or) et, à l'entrée de l'hiver prochain, vous pourrez aller, avec autorisation

sans doute, les cueillir pour les planter à demeure et près de votre rucher. C'est toujours une joie vive et gratuite que celle de voir nos abeilles se rouler activement dans cette poussière d'or et s'élancer ensuite à la ruche avec ces merveilleuses pelotes, si comiques à regarder quand elles entrent dans le trou de vol.

Nous avons eu, les 10 et 11 février, des sorties générales qui ont permis, chez beaucoup d'entre nous, de croire à un bon hivernage. Pas de dysenterie à l'entrée, de nombreuses déjections, par contre, sur les toits et les environs qui ont profité de cet « engrais gratuit »... Et ceux qui aiment regarder ces premiers ébats ont pu constater aussi, une fois de plus, le grand besoin d'eau qui se manifeste à cette époque. Installez donc, sous une forme ou sous une autre, un abreuvoir pour vos bestioles. Un vieux bidon à huile, comme on en trouve dans tous les garages, auquel vous adaptez un petit robinet. Vous le placez au soleil, vous ouvrez très peu le robinet dont l'eau, goutte à goutte, viendra choir sur une planchette inclinée dans laquelle vous aurez creusé un sillon en zigzags. Vous pouvez, si vous êtes un amateur d'art, enjoliver cette installation, la décorer d'une enseigne alléchante avec texte bien rédigé, mais les premiers jours, je crois préférable de mettre un peu de miel dilué, cela vaudra tous les bouts rimés que vous sauriez pondre.

Les besoins en pollen sont satisfaits aussi en plantant beaucoup de crocus, d'éranthys, etc. Ces premières fleurs, si elles sont bien accueillies par les abeilles, le sont tout autant par nous-mêmes et ce sont des plaisirs peu coûteux, et par le temps qui court... il vaut la peine de s'y consacrer un peu.

La colonie a besoin d'eau, de pollen, mais encore de nourriture plus substantielle, soit de miel ou en tout cas de sirop que vous aurez donné avec abondance l'automne dernier. En mars, il viendra certainement des journées où vous pourrez vous rendre compte de ce qui reste de ces provisions. Si vous n'êtes pas sûr de la quantité, jetez un coup d'œil rapide, par une belle journée calme de 10° à l'ombre minimum. Il vaudra mieux, évidemment, procéder à cette visite que de laisser la colonie périr, mais si vous n'avez pas vendu tout votre miel, c'est l'occasion de faire une vente avantageuse... en le donnant, sous forme de gâteaux ou de sirop, à vos abeilles, qui le paieront sans que vous ayez besoin de recourir à l'Office de poursuites.

Et si vous ne pouvez résister à la tentation d'ouvrir une ruche, abordez, avec tout le respect qui lui est dû, ce merveilleux ensemble que constitue une colonie. C'est si beau, mais c'est aussi votre intérêt matériel, car de brusques mouvements peuvent faire tuer la reine, jeter le trouble dans tout cet ensemble, et puis, enfin, il y a votre peau... qui vous est chère.

Il n'y a rien de si changeant que l'humeur des abeilles, à moins que... non, restons poli et aimable. Il faut donc apprendre à savoir choisir le moment favorable, sans insister outre mesure lorsque ces dames ou demoiselles manifestent d'une façon pointue qu'elles ne nous trouvent pas de leur goût ou qu'elles en ont assez de nos indiscretions.

Un journal apicole, sérieux s'il vous plaît, recommandait à tout apiculteur d'avoir une glace (miroir) dans son rucher... Sera-ce pour s'y mirer, se refaire une beauté ? Sera-ce pour refléter les rayons du soleil et les diriger sur un essaim afin de le faire descendre ? Non encore. Mais la présence de cet objet, que l'on trouve dans toutes les sacoches de dames (et dans les poches secrètes du sexe laid), a vraiment sa raison d'être au rucher aussi, quand vous êtes piqué au visage ou à un endroit que vous ne pouvez apercevoir facilement et, alors, le miroir vous permet de saisir l'aiguillon, sans peser sur la poche à venin. Ce n'est pas si sot et je vais fonder une fabrique de miroirs à l'usage des apiculteurs, miroirs-loupes, à grossissement, munis de tous les perfectionnements, évidemment. Voilà enfin le moyen de faire fortune.

Assez blagué et je vous souhaite un renouvellement de toutes les joies saines que l'on goûte au rucher. Que le printemps vous retrouve tout jeunes, vibrants et contents.

St-Sulpice, 16 février.

Schumacher.

Avis administratifs

(Lisez-les, malgré le titre rébarbatif.)

Par suite du changement d'année, il se peut qu'il y ait des irrégularités dans la distribution du *Bulletin*. On est prié de faire immédiatement les *réclamations à l'administrateur* qui répondra par retour du courrier. Nous ne pouvons, en effet, aller dans chaque famille voir si le *Bulletin* y arrive. Ce sont les membres qui doivent contrôler eux-mêmes si le journal leur parvient.

Nous offrons les années précédentes, à ceux que cela peut intéresser, au prix de fr. 2.30 franco. Ce nombre est limité et nous engageons vivement nos membres à compléter des collections qui, peut-être, se vendront cher plus tard et qui constituent déjà une précieuse documentation.

Bibliothèque. — C'est encore le moment de la lecture. Il y a actuellement plus de 400 ouvrages distribués. Nous prions instamment chacun d'observer le délai de renvoi (un mois) ou même de le raccourcir afin que le bibliothécaire puisse satisfaire au grand nombre de demandes. Prière de désigner 5 ou 6 volumes au moins ou de laisser le choix au bibliothécaire.

Schumacher.

Aux apiculteurs vaudois

Nous rappelons que les propriétaires de ruches qui ont la désagréable surprise de constater la perte de colonies, même sur provisions, doivent sans autre envoyer des abeilles de ces ruches au Liebefeld et au soussigné, 30 insectes par colonie dans une boîte à allumettes, cela pour éviter une correspondance double.

Ne pas oublier d'indiquer le nombre de ruches que compte le rucher.

Chs Jaquier, inspecteur cantonal, *Bussigny*.

Dons reçus

Entr'aide : G. Contesse, Daillens (2me don), fr. 5.—.

Office et contrôle du miel en 1938

	Nombre d'apiculteurs	Contrôle	%	Ruches	Miel de printemps	Miel d'été	Total de la récolte	Moyenne par ruche
<i>Fribourg</i>								
Abeille Fribourgeoise	100	46	46	687	7 226	1 620	8 846	13.—
La Glâne	90	45	45,5	642	10 462	—	10 462	16.500
Gruyère	200	54	27	866	7 976	3 406	11 382	13.—
Sté Fribourgeoise d'Apic.	185	62	33,5	836	10 540	1 030	11 570	14.—
	575	207	36	3 031	36 204	6 056	42 260	13.940
<i>Vaud</i>								
Basse-Broye	100	11	11	155	1 770	—	1 770	11.500
Les Alpes	210	2	0,9	123	2 080	—	2 080	17.—
Haute-Broye	20	2	10	13	175	—	175	13.500
Cossonay	90	9	10	251	3 060	—	3 060	12.—
Côte Vaudoise	58	7	12,1	347	4 560	310	4 870	14.—
Grandson-Pied du Jura	135	20	15	466	7 230	—	7 230	15.500
Lausanne et environs	195	16	0,9	408	5 245	900	6 145	15.—
Jorat	28	4	14,3	44	560	240	800	18.—
Lucens	25	16	64	174	1 920	1 475	3 395	19.500
Orbe	114	13	11,4	302	450	3 980	4 430	15.500
Menthue	30	5	16,6	72	1 360	—	1 360	19.—
Nyon	95	30	31,6	1 479	18 480	5 320	23 800	16.—
Moudon	50	2	4	55	870	—	870	16.—
Pays d'Enhaut	40	1	2,5	18	250	—	250	19.500
Payerne	10	—	—	—	—	—	—	—
Avenches	50	15	30	299	3 618	—	3 618	12.—
Bière	18	—	—	—	—	—	—	—
Morges	40	1	—	60	1 000	—	1 000	16.—
Gros de Vaud	95	—	—	—	—	—	—	—
	1403	154	9,2	4266	52 628	12 225	64 853	15 200
<i>Genève</i>								
	190	14	7,4	401	5 515	—	5 515	13.500

Berne

Erguel-Prévôté	235	34	14,5	426	4 554	—	4 554	10 500
Ajoie-Clos du Doubs	200	61	30	1 436	19 240	—	19 240	13.500
Jura-Nord	160	30	18,8	544	7 675	325	8 000	15.—
Pied du Chasseral	40	8	20	104	1 150	—	1 150	11.—
Franches-Montagnes	40	16	40	214	3 065	—	3 065	14.500
	675	149	22,1	2 724	35 684	325	36 009	13.220

Neuchâtel

Côte Neuchâteloise	210	41	19,5	694	8 943	—	8 943	13.—
Val-de-Travers	100	18	18	260	3 255	250	3 505	13.500
Val-de-Ruz	90	18	20	557	3 175	—	3 175	6.500
Montagnes Neuchâteloises	130	21	16,2	339	3 656	270	3 926	11.500
	530	98	18,5	1 850	19 029	520	19 549	10.570

Valais

Monthey	400	9	—	238	4 030	—	4 030	17.—
Martigny		6	—	147	1 555	—	1 555	10.500
Hérens		1	—	15	120	—	120	8.—
	400	16	—	400	5 705	—	5 705	14.260

Récapitulation.

Fribourg	575	207	36	3 031	36 204	6 056	42 260	13.940
Vaud	1 403	154	9,2	4 266	52 628	12 225	64 853	15.200
Genève	190	14	7,4	401	5 515	—	5 515	13.500
Berne	675	149	22,1	2 724	35 684	325	36 009	13.220
Neuchâtel	530	98	18,5	1 850	19 029	520	19 549	10.570
Valais	400	16	4	400	5 705	—	5 705	14.260
	3773	638	17,18	12 672	154 765	19 126	173 891	13.723

**Apiculteurs Ruchers Total de tous %
non fédérés d. le canton les apicult. des fédérés**

Vaud	1 747	22 743	3 150	44,54
Genève	225	2 570	415	45,78
Neuchâtel	257	5 997	787	67,34

Si nous reprenons les sections individuellement, nous voyons que celle de

Payerne	avec 10 membres,	n'a fait aucun contrôle	0 %
Bière	18 membres,	n'a fait aucun contrôle	0 %
Gros de Vaud	95 membres,	n'a fait aucun contrôle	0 %
Les Alpes	210 membres	2 contrôles	0,9 %
Pays d'Enhaut	40 »	1 contrôle	2,5 %
Morges	40 »	1 »	2,5 %
Valais	400 »	16 contrôles	4 %
Moudon	50 »	2 »	4 %
Genevoise	190 »	14 »	7,4 %
Lausanne et environs	195 »	16 »	9 %
Haute-Broye	20 »	2 »	10 %
Cossonay	90 »	9 »	10 %
Basse-Broye	100 »	11 »	11 %
Orbe	114 »	13 »	11,4 %
Côte Vaudoise	58 »	7 »	12 %
Jorat	28 »	4 »	14,3 %
Erguel-Prévôté	235 »	34 »	14,5 %
A reporter	1 893 membres	132 contrôles	6,67 %

Report	1 893 membres	132 contrôles	6,67 %
Grandson-Pied du Jura	135 »	20 »	15 %
Montagnes Neuchâteloises	130 »	21 »	16,2 %
Menthue	30 »	5 »	16,5 %
Val-de-Travers	100 »	18 »	18 %
Jura-Nord	160 »	30 »	18,8 %
Côte Neuchâteloise	210 »	41 »	19,5 %
Pied du Chasseral	40 »	8 »	20 %
Val-de-Ruz	90 »	18 »	20 %
Gruyère	200 »	54 »	27 %
Ajoie	200 »	61 »	30 %
Avenches	50 »	15 »	30 %
Nyon	95 »	30 »	31,6 %
Société Fribourgeoise d'Apiculture	185 »	62 »	33,5 %
Franches-Montagnes	40 »	16 »	40 %
Abeille Fribourgeoise	100 »	46 »	46 %
Glâne	90 »	45 »	50 %
Lucens	25 »	16 »	64 %
	3 773 membres	638 contrôles	17,08 %

Notice rectificative

Une erreur s'est glissée dans notre tableau, page 46, du Bulletin de février. Il faut lire :

	1937	1938	Total
Vaud	28	29	57
Fribourg	25	28	53
Valais	17	18	35
Neuchâtel	14	10	24
Genève	9	4	13
Berne	13	3	16
	106	92	198 Total des 2 années

Hypothèse de V. Benussi-Bossi sur la détermination du sexe chez les abeilles

par W. Fyg (Liebefeld).

(Suite et fin)

Le problème a déjà été agité en 1845 après la découverte de la parthénogénèse par Dzierzon. Vu la difficulté de le résoudre, il n'est pas étonnant que tous les essais d'explication se limitèrent à des vues théoriques. L'idée régnait que la différence de taille des cellules d'ouvrières et de mâles jouait un rôle primordial. On admettait que la cellule ouvrière, plus petite, exerçait une pression sur l'abdomen de la reine et faisait entrer en fonction la pompe spermatique par un réflexe et ainsi assurait la fécondation des œufs ; les cellules mâles, plus larges, n'exerçaient pas cette pression et la fécondation ne se produisait pas. Le professeur von Buttel-Reepen s'est avant tout opposé à cette théorie si simple et si alléchante de la pression en faisant remarquer que la reine pondait des œufs fécondés dans des alvéoles royaux très larges et parfois dans des cellules d'ouvrières non complètement construites et ne pouvant de ce fait exercer une pression sur l'abdomen de la reine. Ce dernier fait parle très fortement contre la théorie de la pression dont un des protagonistes actuels est le Dr K. Grendenstein, de la Station d'essais apicoles de Marburg.

Nachsheim et Zander exprimèrent l'opinion que la reine possédait la « volonté » de pondre des œufs fécondés ou non, ce qui revient à dire que la détermination du sexe dépendait du bon vouloir de la reine. Les deux auteurs attribuent ainsi à la reine une faculté que nous ne retrouvons chez aucun autre animal.

Deux autres théories dues l'une à l'ancien professeur bernois E.-A. Gœldi, l'autre au Dr H. Gautarski, de Francfort a/ M., doivent être mentionnées ici car elles ont, au point de vue scientifique, une certaine valeur et seraient susceptibles d'être contrôlées expérimentalement.

Gœldi, qui a longtemps étudié les termites de l'Amérique du Sud, a pu se convaincre que la détermination du sexe n'était pas l'apanage de la reine chez ces termites, mais bien des ouvrières qui s'intéressent à tout ce qui concerne le bien de la colonie. Tout naturellement, en voyant les termites agir ainsi, il pensa au monde des abeilles qui forment des colonies analogues. D'après Gœldi, on devrait admettre que la reine fructifie tous les œufs, mais l'intervention immédiate des ouvrières empêcherait que la fructification commencée des œufs mâles se continuât. Gœldi pense qu'à ce moment le spermatozoïde serait paralysé au moyen de la sécrétion acide d'une glande salivaire et rappelle le fait bien connu qu'après la ponte de chaque œuf par la reine une abeille fait l'inspection immédiate de la cellule que vient de quitter la reine. Nous ne savons pas encore si cette inspection, en rapport avec la théorie de Gœldi, a lieu sans exception, pour chaque cellule de mâle, aussitôt que l'œuf a été pondu. Il est remarquable qu'un apiculteur, M. Bourgeois, a publié dans le *Bulletin de la Société romande d'apiculture* (1916, p. 102-105), et indépendamment du professeur Gœldi, une théorie identique sur la formation des sexes chez les abeilles.

La théorie de Gautarski est basée sur le fait que soit la reine soit les ouvrières sont capables de réagir d'une manière extraordinairement fine à chaque variation de grandeur des cellules dans le rayon. A la base de cette faculté de réaction serait un sentiment de tension indépendant de la grandeur des cellules et déclenché en s'agrippant aux cellules ; ce sentiment de tension serait perçu par des organes sensoriels surtout localisés dans les pattes. Il est évident que ce sentiment de tension doit être différent pour les cellules mâles et pour les cellules femelles et, d'après Gautarski, cette différence de tension agirait d'une manière réflexe sur la pompe spermatique de la reine et réglerait la fructification de l'œuf.

Ce court aperçu montre combien différentes et inexplicables sont les théories concernant le mécanisme de la fécondation des œufs de la reine.

Le Dr Benussi-Bossi, qui en 1901 a publié sous le titre de « *L'ape sezionata* » ses études anatomiques de l'abeille, croit avoir résolu l'énigme de la détermination du sexe chez les abeilles.

Selon Benussi-Bossi, les organes génitaux de la reine sont construits tout autrement qu'on ne l'admit jusqu'à présent. Il croit avoir prouvé que les deux oviductes (fig. 97, Ovi ; fig. 98, Ovi₁ et Ovi₂) ne se réunissent pas en réalité dans un vagin commun (fig. 98, S ; fig. 99, Vag), mais qu'ils effectuent un trajet séparé sur toute leur étendue et débouchent indépendamment l'un de l'autre à l'extérieur. Les fourreaux pairs (fig. 98, Sts) de l'aiguillon, considérés généralement comme des appendices de la plaque oblongue de l'appareil de l'aiguillon, seraient la continuation directe des deux oviductes et serviraient d'organes de ponte. D'après Benussi-Bossi, le canal séminifère (fig. 98, Sbg ; fig. 99, Cs) ne serait en relation qu'avec l'oviducte gauche (fig. 99, Ovi₁).

Admise cette disposition des organes sexuels, il est évident qu'il n'y a plus besoin d'un processus spécial pour la fécondation ; seuls les œufs provenant de l'ovaire gauche peuvent être fécondés, alors que ceux provenant de l'ovaire droit ne le seront pas en quittant l'appareil génital. L'ovaire gauche fournirait des œufs femelles (ouvrières et reine) et l'ovaire droit des œufs mâles (bourdons). De cette manière, Benussi-Bossi croit avoir résolu, d'une manière satisfaisante, l'énigme de la détermination du sexe chez les abeilles.

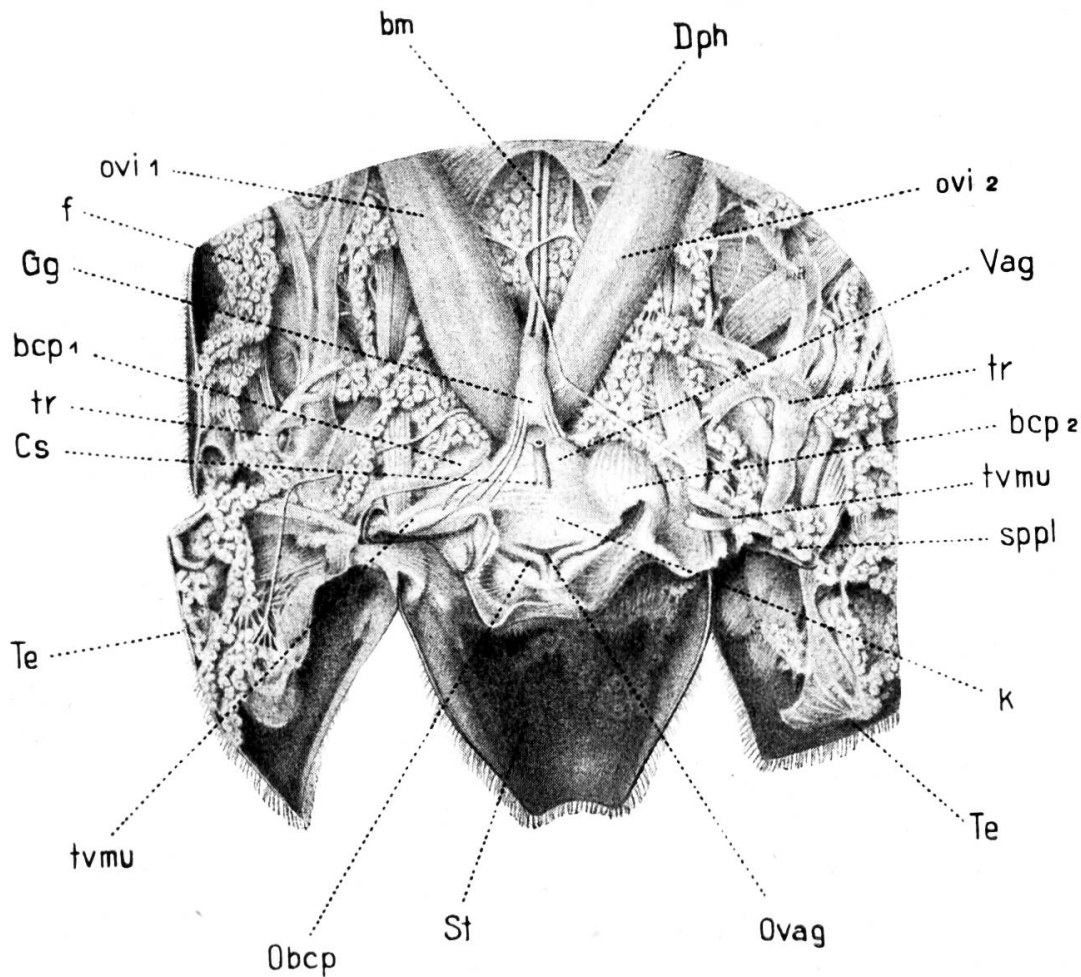


Fig. 99.

Région des oviductes et du vagin de la reine (vue dorsale).

La vésicule séminale et l'aiguillon sont enlevés.

(Dessin de l'auteur grossi 12 fois.)

Ovi₁/Ovi₂ : oviductes gauche et droit.

Vag : vagin.

Ovag : vulve.

k : membrane reliant la base de l'aiguillon à l'appareil génital.

bcp₁/bcp₂ : poches de fécondation gauche et droite.

Obcp : entrée de la poche gauche de fécondation.

Cs : canalicule séminifère.

tvmu : premier et second muscles dorso-ventraux.

sppl : partie de la plaque de l'aiguillon.

bm : moëlle abdominale.

Gg : ganglion nerveux postérieur avec son nerf se dirigeant en arrière.

Dph : diaphragme abdominal.

tr : trachées.

f : tissu adipeux.

Te : partie droite et gauche du dernier segment dorsal.

St : dernier segment ventral excavé.

et le professeur Angeleri partage la même croyance. Mais aucun d'eux ne parvient à expliquer comment la reine arrive à déposer les œufs fécondés dans les cellules d'ouvrières ou les alvéoles royales et les œufs non fécondés dans les cellules de bourdons.

Les constatations sur la structure anatomique des organes génitaux, fai-

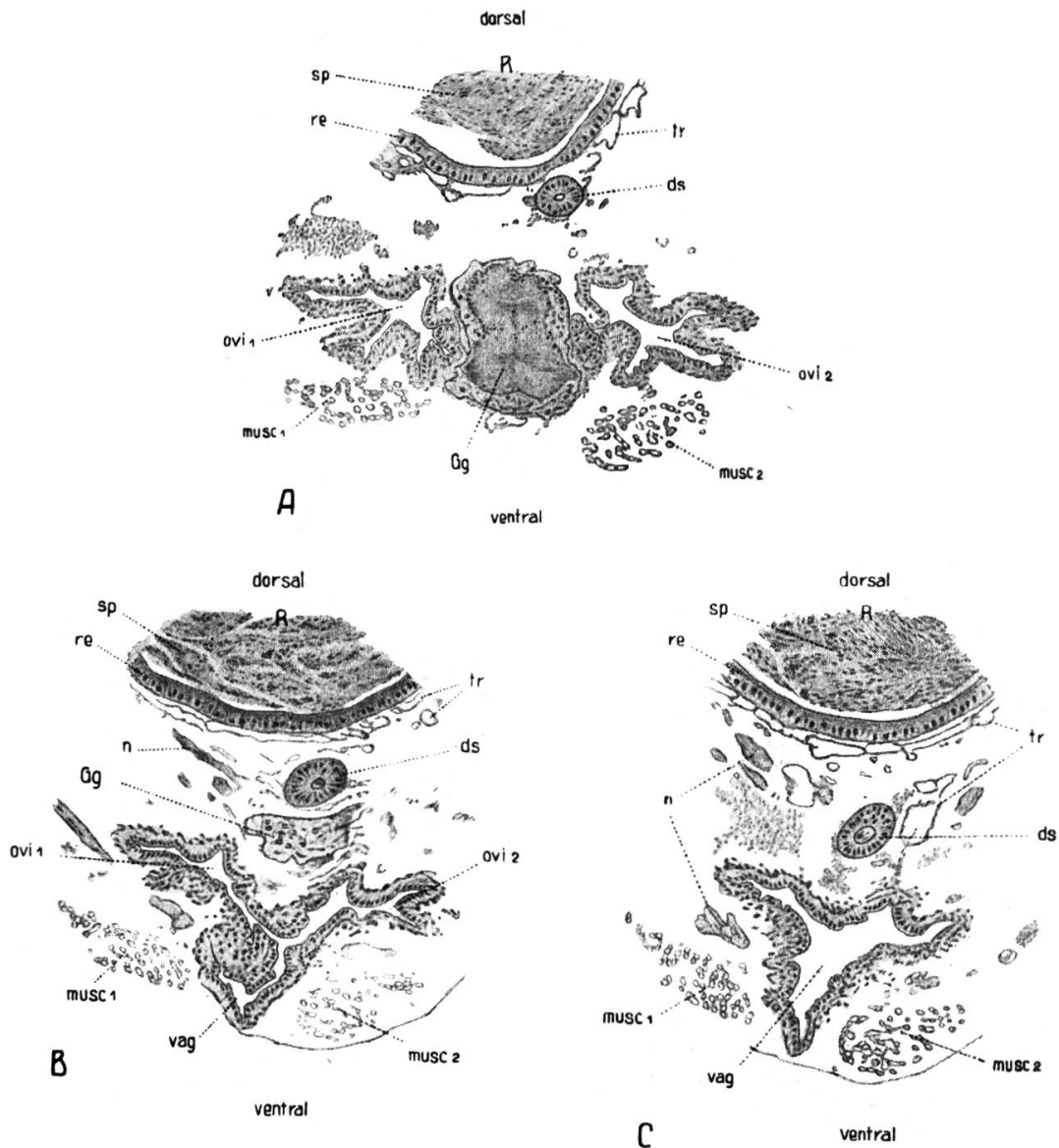


Fig. 100.

Trois coupes transversales
à travers la région des oviductes et du vagin de la reine.
(Dessiné par l'auteur ; grossissement 80 fois.)

A : coupe à travers les oviductes
immédiatement avant leur réu-
nion.
B : coupe à travers les oviductes à
l'endroit de leur réunion.
C : coupe transversale du vagin
avant l'entrée du canal séminifère.
R : glande séminale (coupe d'une
partie).
re : paroi de la vésicule séminale.
sp : spermatozoïdes.

tr : trachées.
ds : canal séminifère.
Gg : dernier ganglion nerveux dor-
sal (ganglion IV).
n : nerfs.
*ovi*₁/*ovi*₂ : oviductes gauche et droit.
vag : vagin.
*musc*₁/*musc*₂ : muscles abdominaux
médiants.
dorsal : vue dorsale.
ventral : vue ventrale.

tes par Benussi-Bossi, sont en contradiction ouverte avec tous les résultats des observations faites à ce jour. Qui a raison ?

Pour que le lecteur puisse trancher lui-même la question, j'ai fait des coupes en série des organes génitaux de cinq reines normales et pondueuses. J'ai reproduit trois coupes transversales, spécialement instructives, des oviductes et du vagin dans la figure 100. La coupe A montre les deux oviductes (Ovi_1/Ovi_2) au voisinage du dernier ganglion nerveux abdominal (fig. 99 et 100, ganglion Gg) ; à cet endroit, ils sont encore complètement séparés et situés symétriquement des deux côtés du gros ganglion. La seconde coupe (B) est parallèle à la première et faite directement à l'extrémité postérieure du ganglion. A cet endroit débute d'une manière très visible la réunion des deux oviductes (Ovi_1/Ovi_2) entre eux et l'espace vaginal (Vag) situé à la face ventrale. La troisième coupe (C) concerne le vagin peu avant l'embouchure du canal séminifère (Ds). La cavité vaginale unique (Vag) nous montre que les deux oviductes se sont réunis en un canal commun.

Au vu de ces trois coupes, chaque lecteur peut se convaincre que les découvertes anatomiques de Benussi-Bossi ne correspondent pas à la réalité.

Du même coup, sa théorie de la détermination du sexe chez les abeilles manque de toute base sérieuse. Il est possible que le Père Benussi-Bossi, travaillant probablement dans des conditions très difficiles et n'employant pas, semble-t-il, le secours des coupes en série, a confondu les deux orifices des poches de fécondation avec la vulve et en a déduit une fausse interprétation de la structure et du fonctionnement de l'appareil sexuel de la reine.

Une chose pourtant reste inexplicable. Certainement Benussi-Bossi a dû savoir que la reine pond infiniment plus d'ouvrières que de bourdons. Si sa théorie était exacte, l'ovaire gauche travaillerait beaucoup plus que le droit et ce fait se traduirait par une différence de volume manifeste entre les deux ovaires. Mais cela n'est pas le cas et cette simple reflexion qui s'impose aurait dû engager Benussi-Bossi à réexaminer son hypothèse.

Le traducteur : *Dr E. R.*

Les assurances de la Romande en 1938

Vol et déprédations. — Onze apiculteurs ont adressé au préposé une demande d'indemnité pour des dégâts constatés dans leurs ruchers, mais, pour diverses raisons, sept cas n'ont pu être retenus, n'étant pas couverts par notre assurance. C'est d'abord une ruche écrasée par une chute de pierres ; une autre renversée par une vache, dont le propriétaire est responsable ; une troisième détériorée par une martre et trois ruches dont les trous de vol avaient été fermés. Dans deux cas, les auteurs des dégâts, des enfants, étaient connus et les parents étaient solvables. Enfin, un sinistré n'a pas répondu à la demande de renseignements qui lui fut adressée : il ne fait probablement pas partie de la Romande. De plus, un lésé, à qui on avait volé une colonie et 6 rayons, a renoncé à être indemnisé.

La caisse n'a donc eu à intervenir que pour trois sinistres, pour lesquels les victimes ont reçu des indemnités allant de Fr. 38.— à Fr. 100.—, pour un total de Fr. 183.—. L'estimation des dégâts par les lésés était plus élevée, mais, grâce à l'obligeance des comités des sections, qui ont prêté leur concours bénévole, les indemnités ont pu être fixées équitablement, bien que les intéressés n'aient pas toujours observé les conditions des statuts.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler encore une fois que notre assurance ne couvre que les pertes résultant d'un vol ou de déprédations *intentionnelles*, à l'exclusion de la fermeture du trou de vol, qui peut d'ailleurs être facilement évitée. Elle ne paie que le 80 % des dégâts, les 20 premiers francs étant à la charge de l'assuré. La responsabilité de la Romande est limitée à Fr. 50.— par ruche et à Fr. 500.— par sinistre. Pour avoir droit à une indemnité, l'assuré doit déposer dans les 24 heures une plainte en justice, *cela est indispensable*, et prendre toutes les mesures utiles pour permettre de découvrir les coupables. Il ne doit pas, par conséquent, amener sur les lieux une foule de gens, témoins ou curieux, ni enlever des ruches les abeilles mortes ou les rayons avant qu'il ait été procédé à l'enquête. Il est tenu, en outre, d'aviser sans retard *le préposé* : or, très souvent, les lésés négligent de déposer une plainte. Par contre, ils avisent le président de leur section ou l'inspecteur des ruchers, ce qui est inutile.

(A suivre.)

Echos de partout

Un supplément au catalogue général de la « Blaue ».

En 1930, paraissait le premier *General-Register* du journal de nos Confédérés. Etabli par le Dr Morgenthaler, il contenait, parfaitement classés, les titres de tous les articles ayant paru dans le journal dès sa fondation, en 1863, jusqu'à 1927 inclusivement. C'était un vrai travail de bénédictin. Aujourd'hui paraît un supplément, le *General-Register II*, comprenant les années 1928-1937, qui ne le cède en rien au précédent. Il est dû à Mlle Elisabeth Langhard et à Mme Morgenthaler, épouse du professeur Morgenthaler. La première, ancienne maîtresse d'école ménagère et apicultrice, contrainte par la maladie d'abandonner sa profession, consacra les derniers temps de sa vie à la préparation du catalogue ; mais elle ne put l'achever, la mort l'ayant surprise le 16 octobre 1937. Mme Morgenthaler, qui avait déjà collaboré avec son mari à la première partie de l'ouvrage, a terminé le travail de la disparue.

Un bon journal apicole, et la *Schweizerische Bienen-Zeitung* en est un excellent, devient à la longue une vraie encyclopédie, une mine inépuisable de renseignements précieux. C'est plus et

mieux qu'un livre, qui contient surtout les appréciations personnelles de l'auteur, appréciations pouvant quelquefois prêter à la controverse et même être erronées. En outre, le livre est fini : il est immuable. Le journal, au contraire, tient ses lecteurs au courant des idées et des choses nouvelles ; il les discute et les présente sous leurs divers aspects, parfois opposés. Il contient souvent, sur un même sujet, plusieurs articles d'auteurs différents et permet, par conséquent, au lecteur de se faire une opinion raisonnée, plus facilement que par les appréciations d'un seul.

Malheureusement, les recherches, dans la collection d'un journal, sont longues et difficiles, à moins qu'un répertoire général ne vienne au secours des intéressés. C'est pourquoi le *General-Register* a rendu et rendra encore tant de services aux apiculteurs de la Suisse alémanique qui doivent être reconnaissants envers Mme Morgenthaler pour son travail.

Les insecticides sont dangereux pour les abeilles.

Les propriétaires de vergers vont bientôt appliquer, à leurs arbres, les traitements contre les parasites. Le moment est donc venu de renseigner les apiculteurs sur les effets de ces traitements sur les abeilles. Car, malgré tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet, la question est loin d'être résolue et il semble bien que l'application de poudres ou de liquides vénéneux soit aussi néfaste pour les abeilles que pour les insectes nuisibles ; on ne voit du reste pas très bien comment il en pourrait être autrement. Nous résumons donc, aussi brièvement que possible, une étude de F.-K. Böttcher, de l'Institut pour l'étude des maladies des végétaux, à Geisenheim. Cette étude a été publiée dans les Nos 9 et 10, année 1937, de l'*Anzeiger für Schädlingskunde* ; diverses circonstances nous ont empêché de la signaler plus tôt.

Böttcher a d'abord consulté 102 écrits de 85 auteurs différents qui avaient, avant lui, étudié le sujet. Cela montre d'abord que le travail a été fait soigneusement ; cela prouve ensuite l'importance de la question. Il cite des observations pratiques, faites en Europe et en Amérique par des personnes dignes de foi qui affirment que les préparations arsenicales tuent les abeilles, surtout si elles sont appliquées à de grandes surfaces. Elle causent alors la mort de nombreuses colonies. C'est ainsi qu'en 1931, en Bavière, une grande forêt fut traitée au moyen de différentes solutions contenant de l'arsenic. Un certain nombre de ruches avaient été déplacées et transportées jusqu'à une distance de 6 km. de la zone traitée. La plupart des colonies restées sur place périrent, ainsi qu'un certain nombre de celles ramenées après le traitement.

Au total, 1073 colonies furent anéanties et 353 autres eurent leurs populations décimées. Le gouvernement bavarois avait chargé

L'Institut apicole d'Erlangen des observations scientifiques, et des analyses préalables avaient établi que ni les abeilles, ni les fleurs, ni le nectar ne contiennent d'arsenic. De nombreuses observations de laboratoire, effectuées en divers endroits, ont montré qu'une dose de 15 à 23 cent millièmes de milligramme est fatale aux abeilles. Elle les tue, soit qu'elles entrent en contact direct avec le poison, soit qu'elles l'absorbent avec le pollen ou le nectar. Si toutes ne meurent pas, c'est probablement parce que diverses circonstances interviennent pour les préserver, par exemple une sécrétion relativement abondante par des plantes non empoisonnées.

Les composés du cuivre sont aussi dangereux, mais moins redoutables ; d'abord parce que la dose mortelle est beaucoup plus forte que pour l'arsenic, 8 à 9 millièmes de milligramme d'après Borchert : de sorte qu'il arrive rarement qu'une abeille en absorbe assez pour en mourir. Ensuite parce que les butineuses ont de la répulsion pour les sels de cuivre. Le remède le moins dangereux serait le sulfate de cuivre ou vitriol.

Les poisons d'origine végétale, pyrèthre, nicotine, etc., tuent aussi les abeilles, mais ils sont moins à craindre, leur odeur étant nettement répulsive aux ouvrières.

L'usage des insecticides est maintenant une nécessité et il serait puéril de chercher à l'interdire. Et cette nécessité s'accroît de plus en plus par suite de la disparition des oiseaux insectivores tués, eux aussi, par les insectes empoisonnés. Si cela continue, on ne trouvera bientôt plus d'abeilles qu'au-dessus de 1100 ou 1200 mètres, c'est-à-dire à une altitude où les arbres fruitiers ne croissent plus. Cela n'est pas gai ! Mais ne serait-il pas possible, puisque les abeilles sont indispensables pour la fécondation des arbres fruitiers, que les arboriculteurs n'appliquent le traitement qu'au moment voulu, c'est-à-dire avant ou après, jamais pendant la floraison ? Ce serait dans leur intérêt, bien entendu : ils s'en apercevront tôt ou tard.

Des ruches pour l'Exposition de Zurich.

Les lecteurs du *Bulletin* savent qu'une halle de l'Exposition nationale est réservée à l'apiculteur. Les trois grandes sociétés du pays s'efforceront de présenter aux visiteurs, d'une part le développement progressif de l'apiculture dans les différentes régions de la Suisse, d'autre part l'état de cette branche de l'agriculture. Il est désirable que la Romandie y tienne une place honorable et qu'elle fasse honneur aux précurseurs qui l'ont eux-mêmes honorée par leurs travaux. Or, il nous manque la ruche à feuillets du Genevois Huber et la ruche à divisions verticales du Neuchâtelois J. de Gélieu. Quelqu'un aurait-il en sa possession l'une ou l'autre

de ces ruches et serait-il disposé à nous la confier pour quelque temps ? Si oui, nous le prions de bien vouloir en aviser le soussigné qui l'en remercie d'avance.

J. Magnenat.

Les années d'enfance du « Bulletin » 1885

(Suite et fin)

Les très nombreuses communications des abonnés révèlent le vif intérêt qu'ils portent à leur travail et à la vie du journal. Et ceux de mon âge passent en revue, non sans un serrement de cœur, tous ces noms de disparus aimés : Louis Favre, qui a été un peu dans le vallon de St-Imier l'apôtre de l'apiculture — on l'avait surnommé « le fou des abeilles », ce que je tiens de lui-même ; Vielle Schilt qui, lors de sa tournée de visites de ruchers, photographia tous ceux, ou à peu près, de la Suisse romande ; le père Fleury, de Delémont, un désabusé, mais un désabusé gardant son sourire ; Cruchet, qui égaya si souvent, par ses chansons patoises, les banquets de nos assemblées ; Descoullayes, un de nos anciens présidents, dominant si bien l'assemblée de sa voix puissante et par sa haute taille ; Du Pasquier, qui, paraît-il, ne laissait pas voir à tout le monde son rucher hétéroclite, si original. D'avoir été un des élus me rend encore fier à l'heure qu'il est. — Il y en a bien d'autres.

Les correspondants étrangers sont toujours nombreux et non moins intéressants. Les discussions restent courtoises, sans excepter même la verte leçon que Dadant fait à un M. Arviset qui, dans *L'Apiculteur*, a fait le procès de la ruche à cadres. En somme, on s'étonne de ce que savaient et pratiquaient déjà nos prédécesseurs d'il y a plus d'un demi-siècle, et on se demande en quoi nous sommes vraiment plus avancés.

Il faut dire que l'année 1885 se prêtait, par ses richesses, aux plus belles ardeurs. M. Bertrand annonce, en juin, des augmentations journalières de 9,100 kg. et 9,925 kg., avec un total net de 69 kg. pour le mois, et ce n'est pas de sa plus forte ruche.

C'est donc dans les meilleures dispositions que, le 21 septembre, il franchit le Simplon pour faire en Italie un beau voyage, qu'il nous racontera. Il assistera au Congrès d'apiculture de Milan, puis visitera de nombreux apiculteurs, sera partout bien reçu et rentrera charmé. Le beau temps !

Signalons encore les articles savants du Dr de Planta, celui, entre autres, qui traite de la composition chimique du pollen, et on se fera une idée de tout ce qu'offrit aux abonnés la collection du *Bulletin* de 1885.

Et c'est en cette année que la Société se donne sa structure définitive, en admettant et en réglant par des statuts le principe des sections. Le 16 mai 1885, jour où fut prise cette décision qui

assurait le plein essor de la Romande, est donc une des dates de notre histoire.

Cette année 1885, qui fut belle, avait pourtant mal commencé pour M. Baffert, ce brave curé de l'Isère, qui, le 22 janvier, voyait ses abeilles, malades d'une longue réclusion, sortir « grosses comme des ballons ».

Je crois qu'on appelle ça une hyperbole.

E. Farron

Regard rétrospectif sur les maladies des abeilles en Suisse, 1938

O lecteurs, ne pensez pas trouver dans ces lignes les savantes pages enfantées par le noble cerveau de notre grand savant du Liebfeld, pages émaillées des déductions appropriées qui s'imposent. Loin de nous de vouloir nous y substituer.

Ce qui nous pousse à jeter un regard en arrière, est tout simplement le tableau synoptique de fin d'année du *Bulletin sanitaire fédéral* 1938, par lequel nous constatons qu'il y a eu en Suisse, l'année dernière, beaucoup d'apiculteurs qui n'ont pas été visités par les terribles maladies des abeilles ou du couvain. Ci-dessous le relevé du dit tableau.

	Acariose			Loque américaine			Loque européenne		
	Ruchers	Colonies	Malades	Ruchers	Colonies	Malades	Ruchers	Colonies	Malades
Fin 1937	61	883	334	31	370	86	67	1136	228
Cantons 1938									
Zurich	—	—	—	13	127	45	—	—	—
Berne	8	94	41	—	—	—	—	—	—
Lucerne	—	—	—	2	29	5	—	—	—
Schwyz	—	—	—	—	—	—	5	87	10
Fribourg	—	—	—	20	85	38	4	30	9
Soleure	1	13	12	—	—	—	—	—	—
Bâle-Ville	—	—	—	1	2	1	—	—	—
Appenzell R.-I.	1	6	6	—	—	—	—	—	—
St-Gall	—	—	—	—	—	—	5	47	9
Grisons	—	—	—	4	25	7	12	235	30
Argovie	—	—	—	5	36	15	1	4	1
Vaud	3	59	5	8	53	26	11	164	44
Neuchâtel	—	—	—	1	12	2	—	—	—
	13	172	64	54	369	139	38	567	103
Diminution	48	711	270	—	1	—	29	569	125
Augmentation	—	—	—	23	—	53	—	—	—

Ce tableau nous montre que 12 cantons n'ont pas déclaré de maladies des abeilles ou n'ont pas été visités par ce fléau.

Le soussigné a beaucoup de peine à croire qu'il y a dans notre bonne Suisse autant d'apiculteurs heureux, dont le Service sanitaire n'a pas eu à s'occuper.

Nous sommes obligés de nous incliner devant le destin, seul le canton de Vaud figure sur les trois colonnes.

Est-ce à dire que notre rucher cantonal soit plus atteint par les maladies que par ailleurs ? Nous ne le croyons pas. Seulement, sans vouloir poser notre Service sanitaire en champion pour la lutte contre les maladies des abeilles, nous devons cependant dire ici : que pour que notre caisse-assurance joue, nous devons suivre une filière qui n'est peut-être pas obligatoire par ailleurs.

Notre caisse d'assurance étant gérée par le Département des Finances cantonal (encaissement des contributions par les recettes de district, paiements des indemnités dues aux apiculteurs pour cause de destruction, par le même canal), tous cas de maladies doivent être annoncés au Département de l'Intérieur, Service sanitaire (vétérinaire cantonal), qui transmet ensuite à l'Office vétérinaire fédéral.

Loin de nous de manquer de confiance à l'égard de nos collègues inspecteurs cantonaux ou synonymes, mais nous avons peine à croire que tous les cas sont régulièrement annoncés en haut lieu. Si nous nous trompons, c'est tant mieux et tout à l'honneur des apiculteurs.

Il n'est pas dans nos principes de crier notre détresse sur les toits, cela n'avancerait à rien ; pour une fois, nous nous permettons de renseigner les apiculteurs vaudois en particulier sur le bilan sanitaire de nos ruchers.

EXTRAIT DU RAPPORT
DE L'INSPECTEUR CANTONAL AU DEPARTEMENT
DE L'INTERIEUR

Acariose.

En octobre 1937, nous avons invité les comités des sections à faire prendre aux apiculteurs de leur région toutes les mesures relatives au traitement préventif et curatif de l'acariose.

Ces mesures ont été, et le seront encore, encouragées par la caisse centrale qui paie le 50 % des dépenses faites pour l'achat du liquide de Frow sur présentation des factures acquittées.

En conséquence, à l'exception de Montricher, il n'y a pas eu de traitement officiel, malgré deux applications de Safrol pendant l'hiver passé, 7 ruches ont présenté des acariens à l'analyse subséquente des abeilles en mai dernier ; il est possible que cette récurrence provienne de ce que la reine était infectée, comme elle est au milieu du groupe au moment du traitement, elle n'est pas atteinte par les gaz, vu la lenteur de sa respiration, ce qui laisse vivre les acariens et la reine, surtout si elle n'a qu'une trachée atteinte.

Ces ruches seront traitées officiellement cet hiver, les reines changées la saison prochaine, le ban reste imposé sur cette localité.

L'été 1937 ayant été très chaud, les abeilles, par leurs nombreuses sorties, ont beaucoup contribué à enrayer le mal ; cependant, le 7 mars 1938, nous constatons un cas isolé à Romanel sur Lausanne, ainsi qu'à Jouxens où 6 ruches sont périées. Les ruches de ces deux communes furent traitées par les soins de l'inspecteur régional.

Après le traitement appliqué dans cette dernière localité, un apiculteur, M. A. G., nous informait que 6 reines n'étaient plus à leur poste ; l'indemnité conventionnelle lui fut accordée.

Le 5 décembre, nous avons trouvé l'acariose au rucher de M. Sch., à Lonay ; 4 ruches ont été détruites vu la forte infection et le rucher traité.

Les indemnités payées aux apiculteurs pour ruches détruites accusent fr. 174.— contre fr. 2737.— en 1937.

Nous espérons que les apiculteurs auront à cœur de traiter leurs colonies individuellement.

Le ban a pu être levé, après analyse concluante faite par le Liebefeld, sur les ruchers suivants : Delafontaine Jules, à Champ-de-ban, Corsier (ban imposé le 1 III 35), Reymond Frédéric, La Maillardoulaz, Forel (8 VI 36), de Siebenthal Daniel, Tripet Oscar, à Blonay (21 XI 36), Carrard Louis et Borgeaud B., Echallens (24 III 37), Cornut Gustave, à St-Prex (23 IV 37).

Loque américaine.

Cette maladie est légèrement en augmentation sur l'année dernière ; elle a sévi dans 8 ruchers, totalisant 53 colonies, 26 ont été détruites pour lesquelles la caisse a payé fr. 1095.55 contre fr. 804.05 l'année 1937.

A l'exception des communes de Maracon et Treytorrens, les anciens foyers n'ont pas eu de récurrence. Le fléau est apparu pour la première fois, à notre connaissance, dans les communes suivantes : Aigle 9 ruches, Corsier 2, Vucherens 5.

Avec cette maladie, le remède est facile mais un peu cher, tout a été passé par le feu.

Nous avons eu la satisfaction de pouvoir lever le ban sur les communes suivantes : Yvonand (imposé le 15 V 35), Donneloye (11 XI 35), Cerniaz (5 VI 35), Chêne et Paquier (23 III 36), Mézery (28 V 36).

Loque européenne.

Cette maladie est de beaucoup la plus répandue dans notre canton, frappant des ruchers dans lesquels elle n'avait jamais été constatée ; 21 ruchers ont été contaminés, totalisant 251 colonies avec 62 malades, 39 furent détruites, 7 mises à l'état d'essaim, logées sur feuilles gaufrées en ruches propres, le solde a subi un changement de reine. Cette dernière pratique a du bon pour peu

que la récolte soit abondante ou qu'un nourrissement largement administré intervienne.

13 cas ont été confirmés par le Liebefeld, le solde par les inspecteurs régionaux, qui nous font parvenir des morceaux de rayons pour examen.

Liebefeld.

La division Maladies des abeilles de cet utile établissement a fait des recherches microscopiques dans 836 cas, soit 541 pour acariose. La maladie a été constatée dans 25 échantillons se répartissant sur 9 ruchers.

La loque européenne s'est révélée dans 13 analyses de couvain, l'américaine dans 2 ; 280 analyses n'ont pas donné de résultats concrets, sauf quelques cas de nosémose, maladie qui ne rentre pas dans le cadre de l'assurance loque et acariose.

Nous sommes heureux de saisir l'occasion pour adresser nos chaleureux remerciements à M. le Dr O. Morgenthaler et à ses collaborateurs distingués, pour le travail, le zèle qu'ils mettent à l'accomplissement de leur laborieuse tâche, dont le profit est pour l'apiculture de notre belle Suisse.

Bussigny, 17 janvier 1939.

P. S. — Le printemps s'approche, pour plusieurs il faudra probablement nourrir ou stimuler. Nous ne voulons pas donner une recette infaillible, mais nous attirons l'attention des apiculteurs sur la teneur de la lettre suivante.

Liebefeld, 14 janvier 1939.

Monsieur X, à Z... (Vaud).

Monsieur,

Merci bien pour vos informations du 10 janvier. A mon avis, il ne sera plus nécessaire de faire une analyse chimique des provisions de votre rayon. C'est une affaire assez douteuse. Le fait que vous avez joint deux poignées de sel de cuisine sur 9 litres d'eau et 18 kg. de sucre explique complètement le désastre dans votre rucher. Avec de telles quantités de sel, on empoisonne les abeilles.

Recevez, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Signé : *Dr O. Morgenthaler.*

Honni soit, qui mal y pense. A bon entendeur, salut.

Faits divers

Voici un fait qui encourage encore à plaider la cause des buissons de coudriers et de saules, malheureusement en voie de disparition. Voici :

Tout dernièrement, dans notre village, une vache tombe subitement malade. On appelle le vétérinaire, ce n'est pas la surlangue heureusement. Mais c'est grave. L'homme de l'art prévoit un corps étranger et prescrit quelques remèdes. Quelques jours se passent, la bête recommence un peu à ruminer, il y a un léger mieux. Puis, tout à coup, nouvelle rechute, il faut abattre la pauvre bête.

En homme consciencieux, le vétérinaire assiste à l'autopsie. Il fouille l'endroit prévu et effectivement trouve au milieu d'un abcès un bout de fil de fer planté dans un feuillet. Il s'empresse de montrer le mal au propriétaire navré qui reconnaît que ce fil de fer est un débris d'une ligature de balai ou de fagot employé à cet usage à la ferme et qui, malencontreusement, par manutention, est tombé dans la pâture ou bien a été râtelé et mélangé au fourrage sur le champ même.

Et voilà un accident qui n'arrivait pas ou très rarement il y a quelques années. En effet, on avait à profusion des ligatures naturelles (des « rioutes », comme on dit dans notre Gros de Vaud) et c'était précisément de magnifiques rejets de deux ans des buissons mentionnés ci-dessus. Cela donnait des liures extrêmement solides et maniables à volonté, de vraies cordes.

Il était de coutume, dans notre contrée, en fin de saison, d'aller aux liures et aux balais. D'une matinée, un homme en récoltait facilement 700 à 800 et, l'après-midi, il avait de quoi faire une quinzaine de balais. Sous peu, on ne trouvera ni l'un ni l'autre dans nos campagnes. Tout cela se trouvera, bien confectionné, à... l'Innovation.

Véritablement, ces deux humbles plantes ont des qualités. Elles nous annoncent le premier printemps par leurs chatons et leurs gaines blanches. Leurs odorantes fleurs jaunes, tout en mettant en ébullition nos abeilles, vont se fourrer jusque dans les salons les plus somptueux de nos villes. En automne, ces bonnes liures préservent indirectement notre bétail ; les repousses d'une année font de solides corbeilles ; ces « rans » donnent des manches d'outils qui ont souvent la forme naturelle voulue et son bois à brûler vaut le sapin. Pour ma part, je confectionne avec son bois d'excellentes dents de râteau de remplacement.

Que faut-il de plus pour que leur intérêt soit payé ?

Je résume donc la situation du pauvre paysan-apiculteur :

Les économistes nous disent :

Produisez sur votre domaine tout ce dont vous avez besoin, achetez le moins possible (sauf le fil de fer).

Les officiels nous disent :

Produisez le plus possible, encombrez le marché, occupez tout votre terrain, arrachez tous ces buissons inutiles, arrachez.

M. Schumacher nous dit :

Plantez des saules, mes chers amis, plantez.

Monté, t'y possible, il y a de quoi perdre... le peu d'esprit qui me reste.

Restons donc dans un juste milieu et, avant de contenter les uns et les autres, tâchons de contenter nos abeilles.

A moins que, ô suprême espoir, pour être à la page et à l'exemple d'autres plantes et d'autres denrées, ces deux essences nous reviennent quand elles seront « subventionnées ».

Chers amis, il en est beaucoup qui vont se moquer de moi et vont me dire : Tu encombres les pages du *Bulletin* pour ne rien dire, tu n'apportes rien de pratique à l'apiculture. Je le sais et pardonnez-moi. J'ai essayé de relever les qualités de notre bonne flore spontanée, acclimatée et bien à nous. Elle a fait ses preuves, conservons-la, protégeons-la et tâchons de la faire respecter. Il sera toujours assez tôt de parler d'importation.

Assens, 15 février 1939.

S. Chambettaz.

P. S. — On peut se procurer des boutures de saules (surtout l'espèce qui affectionne l'eau) au moulin de St-Barthélemy. L'ami Marc, qui est apiculteur lui-même, ne fait pas d'expédition, mais il permet de se servir à discrétion sur sa propriété, au bord du Talent.

Voici un joli but de promenade pour nos amis des villes : la visite du château, des deux églises, de l'obélisque et de l'antique moulin du village.

Simple histoire

Lorsque deux apiculteurs se rencontrent, la première question qu'ils se posent est : « As-tu fait beaucoup de miel ? » Une petite réserve cependant. Si l'un d'eux a été mal partagé, il évitera ce sujet. On a beau être philosophe, cela fait un tantinet chagrin d'entendre le compère rencontré étaler des résultats écrasants, alors que soi-même éprouve une humiliation à avouer 7 kg. par ruche ou quelque chose comme ça.

En 1938, tous les apiculteurs que j'ai rencontrés se rengorgeaient, un doigt croché au gilet, la tête haute. Les comblés de bénédiction, c'était eux et l'homme dans la mélasse, moi ! Dire que malgré nourrissage d'automne et de printemps, au 15 juin, mes hausses sonnaient encore le carcan ! Toute vérité n'est pas bonne à avouer, mais celle-ci ne doit pas rester dans l'ombre et pour cause. Rolle et environs, ce petit paradis des abeilles autrefois, s'est tourné en purgatoire, à peu près comme dans l'histoire du minet racontée par le gosse de la maison : « Notre chatte ne veut plus faire de petits. Elle s'est tournée en matou ! » Pour expliquer les causes de cet affaîssement, je donne la parole à mon ami Rochat, à Mont, nouveau près de la Côte vaudoise : « Depuis qu'il

y a dans la région autant de ruches que d'arbres mellifères, on est bouclé ! »

Alors, moi, j'ai bouclé et émigré. Pensez donc ! Il y avait 48 ans que je guignais un emplacement idéal, dans une gravière abandonnée, à 8 mètres de la route tant de fois parcourue en allant aux meurons, aux champignons, fréquent..., n'embrouillons pas le commerce. 100 poses rien que pour moi, avec une forêt en bordure. Des saules marsault dans la partie en taillis. Des gens pas trop loin pour aller voir entre midi et 2 heures s'il y a des essaims. « Tout cela est bien beau, direz-vous, mais cette proximité de la route vous amènera des ennuis. » Possible, elle m'en a déjà joué à un autre endroit. Rassurez-vous, j'imité un truc merveilleux. Tourner l'entrée des ruches du côté opposé à la route. Ce n'est pas les allantes et venantes qui vous fondent dessus, mais celles qui veillent sur les plateaux. Elles vous repèrent à vingt, trente mètres, s'irritent du bruit de la faux, de la mollette, de vos mouvements pour travailler au jardin, de l'odeur de la transpiration de gens et animaux. Suffit. Et, maintenant, nous verrons venir. Quelque chose me dit que l'été prochain, à mon tour, quand Aimé me dira : « Et puis ? » Réponse : « L'homme à la mélasse, ce n'est plus moi. »

Chers lecteurs, dans notre Suisse romande, que de coins privilégiés, seulet, riches mines qui ne demandent que d'être exploitées ! Ils sont peut-être éloignés de votre demeure, mais aujourd'hui, avec les moyens de locomotion, les distances ne comptent plus.

Après cela, si vous préférez entasser des centaines de colonies dans moins d'un km², je n'ai rien contre, continuez !

Mont s/ Rolle.

Berger.

Recettes pour de l'encaustique

Première formule.

Cire d'abeilles épurée : 500 gr. ; essence de térébenthine ou benzine d'auto : 1 litre.

La cire épurée est fondue au bain-marie dans une boîte en fer blanc, par exemple, d'environ 2 litres de contenance pour cette dose. Quand la cire est bien fondue, on la porte dehors avec le bain-marie et l'on verse peu à peu l'essence de térébenthine ou la benzine dans la cire liquide en remuant constamment avec une petite pelle en bois jusqu'à ce que l'on obtienne un produit très mou. Les solvants pourront varier sensiblement suivant le désir de chacun.

Sitôt cette fabrication terminée, fermer hermétiquement la boîte.

L'essence de térébenthine ou la benzine seront tenues à grande distance de tout feu et même d'étincelle, et ainsi cette fabrication sera sans danger.

Communiqué par A. Cavin, Couvet.

Le miel

Daniel va voir son voisin Jean-Louis qui est alité.

— Bonjour.

— Bonjour.

— Ça va ?

— Ça va.

— Est-ce que du miel te ferait plaisir ?

— Oui.

— Eh bien ! il faut t'en acheter, mon ami.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Mois de janvier 1939

Genève	3.94	Aarau	4.30
Nyon	4.25	Lenzburg	4.30
Lausanne	3.93	Brougg	—.—
Vevey	3.95	Baden	—.—
Montreux	4.08	Lucerne	4.30
Aigle	—.—	Zoug	4.48
Yverdon	4.10	Zurich	4.40
Payerne	4.50	Dietikon	4.40
Chaux-de-Fonds	3.98	Winterthour	4.16
Le Locle	4.—	Schaffhouse	4.40
Berne	—.—	Frauenfeld	—.—
Thoune	4.30	St-Gall	4.50
Langnau	—.—	Hérisau	—.—
Berthoud	4.50	Appenzell	—.—
Bienne	4.—	Buchs	—.—
Granges	4.20	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.50	Coire	4.50
Soleure	4.—	Bellinzone	4.—
Langenthal	4.30	Locarno	—.—
Bâle	4.58	Lugano	—.—
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.—		
Zofingue	4.30	Prix moyen suisse	4.24

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes neuchâteloises

Les premières mais timides caresses du printemps annoncent déjà aux apiculteurs de nos montagnes que le repos hivernal va prendre fin et qu'il est temps de se regrouper en vue de la saison apicole qui va commencer.

A cet effet, 50 membres environ avaient répondu à l'appel du Comité le 19 février, à la Brasserie de la Serre, à la Chaux-de-Fonds, pour entendre une causerie de M. Marguerat, de Genève, sur le sujet : Comment je travaille.

Le grand apiculteur qu'est M. Marguerat dispose d'un temps très restreint pour conduire environ 200 ruches de production, réparties dans 4 ruchers différents. Ajoutons à cela l'élevage personnel des reines entraînant la formation de ruchettes, d'essaims artificiels, ainsi que les variantes qu'un tel travail impose, et nous admettrons volontiers que toute l'entreprise doit être conduite avec méthode. Ici, la fantaisie et le luxe sont abolis. La place fait défaut pour donner ici un fidèle rendu compte de la causerie, mais nous nous résumerons en disant que M. Marguerat nous a donné une idée très nette de son considérable travail et des simplifications qui ne compromettent nullement la bonne marche du rucher. L'apiculteur expérimenté a su mettre de côté tout ce qui est embarrassant ; le matériel est simplifié et l'attention se porte principalement sur la qualité des reines. Tout ce qui est médiocre est détruit, car il y a des réserves, et toutes les reines âgées de deux ans n'ont plus droit à la vie. Bonne reine, bonne récolte ! Nourrissement, pose des hausses, recherche de la reine à détruire, introduction de la remplaçante par le trou de vol, contrôle de la ponte, mise en hivernage, etc., tout est passé en revue avec bon sens et nous réitérons ici encore à M. Marguerat nos remerciements pour son exposé. Nous saurons tirer profit de la manière dont M. Marguerat travaille, mais nous saurons aussi nous souvenir que l'altitude, en apiculture, joue un rôle important et que ce qui peut être favorable pour le canton de Genève ne l'est plus, dans la même mesure, dans nos montagnes où les nuits, en été, sont non seulement fraîches, mais froides parfois. Belles directives pour l'exploitation d'un grand rucher ; travail intelligent, méthodique, ordonné, mais qui fait songer le petit apiculteur aimant à « cocoler » ses quelques ruches et auprès desquelles il vient chercher le repos et le dérivatif nécessaire à une vie trop trépidante.

Différentes questions sont posées au conférencier qui se fait un plaisir d'y répondre. Et, pour terminer, quelques communications concernant :

1° Les commandes de boîtes à miel, en carton paraffiné, qui se feront prochainement ; 2° La bibliothèque transférée au Buffet de la Gare du Locle. Les demandes de livres se font par correspondance adressée à M. Georges Huguenin, Envers 5, Le Locle, qui les fera parvenir aux intéressés par poste. Le retour s'effectue sans frais pour les membres, en utilisant le même emballage qu'à l'aller ; 3° Le match au loto, envisagé par le Comité dans le but de subventionner les membres qui se rendront à l'assemblée de la Romande à l'Exposition de Zurich, aura lieu le 1er mars, au Locle.

Cette première rencontre de l'année fut cordiale et nous souhaitons, pour 1939, succès et plaisir, dans leurs ruchers, à nos grands et petits mouchins.

G. M.

A bâtons rompus.

— Bonjour, cher Monsieur Nini, vous devinez sans doute pourquoi je viens vous trouver.

— Je m'en doute un peu, Monsieur Charles, comment cela va-t-il ?

— Très bien, merci, mais j'aimerais vous entretenir de mes abeilles.

— Avec plaisir, de quoi s'agit-il ?

— J'aimerais savoir comment il faut que je m'y prenne pour développer mes colonies au printemps.

— Avez-vous assisté aux premières sorties ?

— Non, je n'y ai pas songé.

— Eh bien, c'est un tort, car un apiculteur un tantinet perspicace apprend

beaucoup de choses lors des premiers vols effectués à la fin de l'hiver, je ne puis vous les énumérer toutes, les principales sont de juger la force des colonies en jeunes abeilles lors des « soleils d'artifice », de jeter un coup d'œil sur la dépopulation hivernale, si la proportion des abeilles mortes est trop forte, en rechercher si possible la cause et y remédier dès que le temps sera favorable, et surtout de constater s'il y a des maladies. Notez sur l'*Agenda apicole romand*, que tout apiculteur doit posséder, toutes vos observations, ne vous fiez pas à votre mémoire, si bonne soit-elle, elle vous fera défaut au moment voulu, les fortes colonies doivent être annotées comme celles qui ne montrent pas beaucoup d'activité. Vous saurez ainsi plus tard celles qu'il faudra surveiller plus spécialement lors de la période d'essaimage ou celles, au contraire, qu'il faudra renforcer, en abeilles et couvain pris dans des ruchettes ou une pépinière, ou une reine à changer.

— Je ne me doutais pas qu'il y avait autant d'importance à assister à ces premières sorties.

— Concernant les maladies, consultez les ouvrages traitant ce sujet, relisez attentivement les circulaires présidentielles, ainsi que celles de l'inspecteur, qui vous ont été adressées au cours de ces dernières années, vous les avez conservées soigneusement comme il vous a été recommandé ?

— Oui, oui, bien sûr.

— Euh, ce bien sûr ne me paraît pas très catégorique. De nos jours, chaque apiculteur doit pouvoir reconnaître les principales maladies des abeilles, c'est le motif de toutes les conférences, circulaires, écrits scientifiques de différents auteurs, entre autre les remarquables écrits du Dr Morgenthaler que publie le *Bulletin*.

Examinez au trou de vol les sorties de vos abeilles, si vous apercevez quelque chose d'anormal, avertissez l'inspecteur, cas échéant prélevez des abeilles pour les envoyer à l'analyse au Liebefeld.

— Vous avez raison, on ne fait jamais assez attention à ces maladies. Quand on en parle dans nos séances, on croit toujours que c'est bon pour le voisin, mais pas pour soi, puis, un beau jour, la catastrophe survient, le rucher est presque anéanti, comme c'est arrivé l'année dernière à mon beau-frère.

— Le printemps est la saison la plus importante pour le producteur de miel, car s'il néglige ses abeilles à cette époque, il lui est impossible d'obtenir par la suite une bonne récolte, il faut soigner ses abeilles de façon à gagner une avance de deux à trois semaines, au lieu de perdre des journées précieuses.

— C'est précisément ce qui me préoccupe, comment faut-il s'y prendre ?

— Tout d'abord, j'attire votre attention sur l'importance qu'il y a à tenir ses abeilles au chaud le plus possible pendant toute la durée printanière. Cherchez, par tous les moyens possibles, à les abriter contre les vents froids du secteur nord-est, comme disent aujourd'hui les météorologistes et que nous appelons communément la bise ; en outre, il faut éviter en tous temps l'ombre trop prononcée. Une colonie prospère davantage en étant en plein soleil qu'à l'ombre d'un arbre. C'est le moment aussi de rétrécir les entrées, pour retenir la chaleur à l'intérieur et éviter le pillage, plus particulièrement le pillage latent. Par une belle journée chaude, sans découvrir les cadres du centre de la ruche, enlevez un ou deux cadres vides des bords, remplacez-les par des planches de partitions, vous rajouterez les cadres un à un au fur et à mesure du développement des colonies, cette opération doit être conduite très rapidement. Calfeutrez bien, qu'il ne reste aucune ouverture, fente, par où la chaleur humide de la ruche puisse s'échapper, recouvrez la toile de sacs, ou les planchettes d'une bonne épaisseur de journaux par dessus le coussin auquel vous ajouterez encore des vieux habits, couvertures, à défaut des feuilles sèches, paille, etc.

Si vous suivez ces indications au sujet de la chaleur, vos colonies gagne-

ront largement quelques jours d'avance qu'elles n'atteindraient pas si elles étaient laissées sans soins

Voyons maintenant la seconde partie importante des tâches printanières, pollen et nourriture stimulante.

Suivant les si instructives suggestions du rédacteur du *Bulletin* dans ses « Conseils aux débutants » et la remarquable étude sur le pollen du président d'honneur de la Romande, M. Mayor, vous avez planté, à l'automne, des crocus, des éranthis, des saules, noisetiers, etc., plantes hâtives fournissant abondamment le pollen nécessaire pour un fort développement du couvain. Toutefois, avant ces apports, pour gagner encore du temps, mettez chaque jour ensoleillé, à l'entrée de chaque trou de vol, une petite cuiller à dessert de fine fleur de farine de blé, de pois ou de lentilles. Examinez les abeilles et vous verrez avec quel plaisir elles font de belles pelottes qu'elles savent mettre dans les rayons là où elles conviennent le mieux.

— Ne pourrait-on pas en mettre dans une boîte ou dans un cadre et leur donner ainsi cette farine dans la ruche ?

— Non, à cause de l'humidité et de la chaleur qui règnent à l'intérieur, ce qui aurait pour effet de créer une fermentation ainsi que la pourriture de la farine, celle-ci doit être donnée chaque jour chaude, en très petite quantité, pour qu'elle soit utilisée de suite et non emmagasinée.

— Vous m'avez parlé, il y a un instant, de nourriture stimulante.

— Ce soin marche de pair avec le souci de tenir les abeilles au chaud, il est un sûr garant d'une récolte fructueuse.

Une colonie, pour qu'elle prospère, doit toujours se sentir dans l'abondance, c'est le motif qui fait qu'en automne, une ruche doit posséder pour l'hiver 18 à 20 kg. de provisions suivant les régions. Sans se préoccuper de la quantité de miel operculé que possède une colonie, il faut la stimuler avec du sirop chaud, peu épais, fait de miel ou de sucre cristallisé, ou des deux mélangés.

Le nourrissage stimulant a pour but de donner aux abeilles l'impression d'une miellée lente et régulière.

— Tout ce que vous me dites là est captivant. J'ai lu quelque part que l'on pouvait faire du sirop dit « à froid », comment se fait-il et quelle quantité donner pour ne pas encombrer le nid à couvain de nourriture, car il me paraît alors que la reine n'aurait plus assez de place pour pondre ?

— Vos questions me plaisent tout particulièrement. On appelle « sirop à froid », le sirop fait simplement en faisant fondre le sucre dans l'eau froide, en brassant jusqu'à ce qu'il soit fondu ou en l'agitant au moyen de l'extracteur, mais, si j'ai un conseil à vous donner, Monsieur Charles, ne faites jamais du sirop à froid, il est long et fastidieux à préparer, il y a beaucoup de perte car le sucre ne fond jamais complètement, il est de plus très préjudiciable aux abeilles, leurs organes ne sont pas conditionnés pour assimiler cette nourriture glaciale mal préparée, n'ayant pas encore subi un commencement d'intervention. Afin de prémunir nos gentilles avettes contre certaines maladies, il faut préparer le sirop à chaud.

Voici une bonne formule pour le nourrissage stimulant du printemps : Mettez dans une marmite propre un litre d'eau, la faire chauffer, avant qu'elle cuise, ajouter doucement 500 grammes de beau sucre fin cristallisé et 2 ou 3 clous de girofle placés dans une boule à thé, bien remuer et laisser bouillir à feu doux cinq minutes, enlever soigneusement avec une bonne écumoire, les matières servant à clarifier le sucre remontant à la surface, laisser refroidir à 40°, ajouter alors 500 grammes de bon miel odorant. A défaut de miel, augmenter au début la proportion du sucre de 500 grammes.

Le sirop doit être donné aux abeilles pendant qu'il est encore chaud, 35° environ, par très petite quantité.

Celui qui peut s'astreindre à un nourrissage journalier donnera 50 grammes par jour, à défaut 100 ou 150 grammes tous les deux ou trois

jours, ou encore 350 grammes par semaine. Quand la reine atteint sa pleine ponte, vers la deuxième quinzaine d'avril, augmenter de 50 ou 75 grammes la dose journalière. Nourrir avec assez de prudence pour ne pas laisser les abeilles encombrer le nid à couvain de sirop, ce dont on s'assure par des pesées régulières, sans ouvrir les ruches à tout propos et hors de propos. En outre, malgré le nourrissement, et j'insiste bien là dessus, Monsieur Charles, la ruche doit se maintenir au même poids et même plutôt diminuer qu'augmenter.

Quinze jours avant la pose des hausses, tout nourrissement doit cesser, car celui-ci aura fourni tout son effet. Les nids à couvain regorgent de population et les colonies sont prêtes pour la récolte ; en continuant à nourrir, on perd son temps et son argent.

— Je vous remercie infiniment de vos renseignements.

— Encore un point. Vous savez que le printemps commence le 21 mars et c'est au printemps que les abeilles doivent être stimulées et non en hiver.

Nini.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 13 mars, à 20 h. 30, au local, Rue de Cornavin 4.
Sujet : La température chez les abeilles.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

Assemblée générale du printemps.

Il est porté à la connaissance de nos membres que la dite assemblée aura lieu le 12 mars, à 14 heures, à Neuveville, avec les tractanda suivants :

1. Procès-verbal ; 2. Lecture des comptes et rapport des vérificateurs ; 3. Rapport du président ; 4. Admission ; 5. Etat sanitaire des ruches ; 6. Fixer les assemblées et visite de ruches pendant l'année ; 7. Imprévu ; 8. Conférence par M. Magnenat ; 9. Après la conférence, discussion libre

Il sera également envoyé des circulaires aux membres et non membres, ainsi qu'aux personnes s'intéressant à l'apiculture.

Le Comité.

Section Ajoie Clos du Doubs

L'assemblée générale ordinaire a été fixée par le Comité au dimanche 2 avril prochain, à 14 heures, au local, Café Membrez, Porrentruy.

Tractanda : 1. Protocole ; 2. Rapport annuel du président ; 3. Approbation des comptes ; 4. Fixation de la cotisation annuelle ; 5. Désignation du nombre et des lieux des réunions pratiques ; 6. Compléter le Comité ; 7. Rapport annuel de l'inspecteur des ruchers et contrôle du miel ; 8. Admissions de nouveaux membres ; 9. Divers.

Prière aux membres de prendre note de la date et de réserver ce jour pour la réunion.

Le Comité.

Fédération des apiculteurs jurassiens

Caisse d'assurance contre la loque.

Au 1er janvier 1938, la fortune de la caisse s'élevait à fr. 5390.95 ; au 31 décembre 1938, elle était de fr. 5384.73. Il y a donc eu une petite diminution de fortune de fr. 6.22 durant l'exercice écoulé.

Deux apiculteurs ont reçu une somme de fr. 245.— pour 7 ruches atteintes de loque.

Une somme de fr. 574.— a été répartie aux sections pour la lutte contre les maladies des abeilles en 1938.

Selon décision de l'assemblée des délégués à Bienne, le 28 janvier 1939, une même indemnité sera encore allouée aux sections en 1939 pour même motif.

La cotisation à la Caisse d'assurance contre la loque reste fixée à 20 ct. par ruche pour 1939. Elle peut être payée au soussigné, sans frais, jusqu'au 1er juin, en utilisant le bulletin de versement.

E. Meyrat, caissier, Orvin.
Compte de chèques postaux IVa 427.

Société d'apiculture du Gros de Vaud

Assemblée générale le 26 mars 1939, à 13 h. 30, à l'Hôtel de Ville d'Echalens. Opérations statutaires.

Acariose. — Apiculteurs, surveillez vos colonies ; deux foyers ont déjà été constatés officiellement dans notre région : un à Fey et un à Goumoens-la-Ville. Consultez les *Bulletins* traitant cette maladie ; en cas de doute, prélevez un échantillon par ruche (boîte d'allumettes avec environ 20 abeilles), portant le N° de la ruche correspondante et adressez-le de suite au Liebefeld, à Berne, pour analyse. Avisez M. Jaquier, inspecteur, à Bussigny, ainsi que votre président.

Le Comité.

Société d'apiculture de Lausanne

A l'Ecole normale, à Lausanne, dimanche 12 février, la Société d'apiculture de Lausanne a eu son assemblée générale. Une louable habitude d'exactitude a permis l'ouverture de la séance à l'heure fixée et bientôt 95 sociétaires étaient groupés pour procéder aux opérations statutaires et écouter la prenante causerie de M. Louis Marguerat.

Le président salue le nombreux auditoire et remercie spécialement les dames de leur présence, ainsi que M. Schumacher, rédacteur du *Bulletin*, membre de la section. Il rappelle le souvenir de deux sociétaires disparus : MM. Langenstein et Gindroz et présente les condoléances de l'assemblée à MM. Chavan et Aeby qui ont eu le malheur récent de perdre leur mère.

Il annonce le dépôt d'un appareil à marquer les reines envoyé par la Maison Robert Meier, à Kuntlen (Argovie) ; la démonstration d'une ruche pastorale qui sera faite par son constructeur, M. Durgnat, apiculteur, à Vinzel.

Il est ensuite passé à l'ordre du jour : procès-verbal, comptes et rapports divers sont adoptés. Celui du président fait un rapide bilan de l'année apicole, signale les dangers de la nosérose et recommande, pour mettre les colonies dans les meilleures conditions de résistance, une scrupuleuse hygiène, une bonne protection contre le refroidissement en hiver et au printemps surtout, une aération suffisante, la propreté des plateaux, l'éloignement des cadres et rayons défectueux, trop vieux, souillés, une nourriture de bonne qualité et en quantité suffisante.

Le rapport jette un cri d'alarme contre la destruction, préconisée par la *Terre Vaudoise*, de plantes précieuses par leur production de nectar et de pollen et dont la disparition diminuerait la beauté de notre terre.

L'orientation nouvelle, conseillée à notre économie agricole, tend aussi à diminuer les champs de récolte. Les apiculteurs doivent multiplier, par tous les moyens, les plantes mellifères dans les jardins, dans de rares lieux incultes. Ceux qui voudraient semer du mélilot peuvent en obtenir la graine auprès de M. Bovey, apiculteur, à Romanel s/ Lausanne.

Cinq admissions, au début de la séance, permettent à nos sociétaires de dépasser le nombre de 200.

Le président attire l'attention de l'assemblée sur le Congrès d'apiculture qui aura lieu, en août, pendant l'Exposition de Zurich et souligne l'importance qu'il y a pour les Romands à y assister nombreux.

Après la confirmation des délégués, la parole est donnée à M. Marguerat.

Il est difficile de rendre compte de sa causerie si riche ; M. Marguerat est un maître : sa connaissance des mœurs, de la conduite des colonies, de l'élevage des reines est d'une sûreté complète. Il a 4 ruchers, environ 200 colonies de production et a constamment 80 ruchettes d'élevage et remplacement. C'est

dire qu'il parle en conseiller averti. Il a passé en revue toute l'année agricole : la préparation à l'hivernage, les premières constatations et la visite du printemps. La réunion de colonies faibles ne doit pas être faite sans un sérieux examen, une colonie faible est peut-être malade et capable de semer la contagion. Il est bon de nourrir, au début d'avril, à raison de 1 ½ kg. de sirop tous les huit jours. M. Marguerat prépare le sirop avec 100 kg. de sucre à la fois ; il le prépare à chaud pour que le sucre fonde plus vite et selon la formule de Bertrand. En mai, il distribue du couvain de ses ruchettes pour renforcer les colonies en déficit ; mais n'en donne pas plus que les abeilles peuvent en couvrir. La hausse est posée de bonne heure par mesure de prévention de l'essaimage. Celui-ci est réduit parce que M. Marguerat change rigoureusement toute reine de deux ans. Tout apiculteur qui a 10 colonies doit élever ses reines. L'abeille qui a les préférences du maître est la Caucasienne. Les procédés de travail se rapprochent du travail en série. Au départ pour ses ruchers, M. Marguerat a fait son plan et sait ce qu'il va faire. Il ne se laisse pas guider par l'improvisation ou le hasard. Son aide et lui s'accordent étroitement. Il y a beaucoup à apprendre en la compagnie de notre conférencier. Il ne fait d'ailleurs pas de prosélytisme et se défend de vouloir préconiser ses méthodes. Cependant, il faut espérer qu'à un moment pas trop éloigné M. Marguerat ne se bornera pas à dire « Comment je travaille », mais que, pour le développement de l'apiculture suisse, il préparera un petit guide selon sa formule.

M. Marguerat fut chaudement remercié ; un sincère hommage fut rendu à sa maîtrise.

Après la conférence principale, M. Durgnat présente la ruche pastorale qu'il a conçue, ingénieuse, prévoyant toutes les difficultés du déplacement d'estivage. M. Durgnat n'est pas fabricant ; il laisse à chacun la liberté de l'imiter ; il se réserve un seul dispositif de construction : des charnières très simples, très sûres, dont il a fait confectionner une certaine quantité pour être livrées au meilleur compte.

La belle assemblée de la « Lausanne » se dispersa à 17. h. ½, satisfaite d'avoir appris tant de choses. A. G.

Section de Cossonay

La manifestation du cinquantenaire, primitivement fixée au 20 novembre 1938 et renvoyée pour cause de fièvre aphteuse, a été fixée au 16 avril ; une circulaire informera les membres.

En vue du nourrissement du printemps, nous mettons en souscription le sirop Hostettler à 42 ct. le kg., retour des estagnons vides à la charge de l'acheteur. S'inscrire jusqu'au 10 mars auprès du secrétaire, Hæhlen Fernand, Pen-thalaz.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

O. Niquille. — Genève, le 8 février 1939.

Heureusement que le froid est revenu, arrêtant la végétation qui était vraiment par trop précoce en janvier.

Du 14 au 25 janvier, il a fait continuellement chaud, sans aucune gelée, le thermomètre montait jusqu'à 16° dans la journée et restait à 4°, 6°, et même 9°, la nuit, au-dessus de 0, aussi la balance, qui n'avait baissé que d'un kilo en décembre, accuse en janvier une diminution de 6 ½ kg.

S. Chambettaz. — Assens, 8 février 1939.

Ici, nous sommes encore en plein dans le brouillard. J'ai quelques ruches qui ont des traces de dysenterie (5 sur 40). Il faudrait une bonne sortie.

Eug. Murith. — Gruyères, le 9 janvier 1939.

Je désire vous donner connaissance de mes débuts en apiculture ainsi que

de nouvelles preuves des ennuis que provoque la construction défectueuse du matériel apicole, surtout des ruches. Je vous demanderai, en même temps, quelques conseils.

Je possède des abeilles depuis le printemps 1935. J'ai demandé, pour débiter, l'aide d'un apiculteur voisin. Ce dernier m'a recommandé le système Burki-Jecker qui est employé en majorité dans notre contrée et qui est, soi-disant, le plus rentable chez nous. Cet apiculteur me propose de m'adresser à un collègue de Broc qui fait le « maquignon » de ruches et est apiculteur lui-même. Ce dernier lui a déjà fourni ses ruches et abeilles et il en est très satisfait.

Je me rends avec mon guide chez ce « maquignon ». Je n'y trouvai malheureusement pas de ruches isolées ; mais il se trouvait un petit rucher Burki-Jecker, à quatre compartiments, dont l'un était occupé par une colonie assez forte provenant d'un essaim de 1934, donc de l'année précédente, avec une reine de cette même année. Le vendeur me certifia la bonne santé de la colonie. Quant à l'état matériel du rucher, il me semblait assez bon, quoique pas neuf. Comme je n'y connaissais rien en apiculture, je me fiaï en tout à mon guide. C'est pourquoi je ne m'inquiétai pas des mesures qui sont si importantes en apiculture. M'étant informé du prix qu'il me ferait pour tout, il le fixa à 160 francs. Mon guide me déclara qu'il était très normal et, après avoir discuté avec ma famille (je suis l'aîné de dix enfants, sauf une sœur, et nous vivons avec la mère), j'avisai le vendeur de le préparer pour un tel matin. Je suis allé le chercher sans pouvoir visiter la colonie à cause du froid du matin. Le transport s'est très bien effectué et, quelques heures plus tard, je commençai mon apprentissage avec mon guide qui visita la colonie à fond.

Je me procurai, dès les jours suivants, l'outillage élémentaire, surtout « La Conduite du Rucher », de M. Bertrand. Peu à peu, par la lecture de ce livre et par les visites que je faisais à ma colonie, je m'aperçus de l'état défectueux du petit bâtiment. Le plus grand défaut réside surtout dans le manque de justesse des mesures ; sur les quatre, il ne s'en trouve pas deux pareilles.

Vous pouvez vous rendre compte que, dans de pareilles conditions, les débuts en apiculture ne sont pas très encourageants. Un débutant, qui est encore très gauche dans la manutention des cadres, travaille tout par secousses, plus particulièrement encore lorsque ces derniers ou toute autre partie du matériel sont mal construits.

Malgré tous ces déboires, je ne perdis pas courage. Je cherchai toutes les occasions de m'instruire et je fus largement récompensé. La région où se trouve mon rucher est excellente au point de vue apicole ; mes collègues locaux me l'ont tous fait remarquer et aimeraient se trouver à ma place. En effet, j'ai été chaque année privilégié quant à la récolte de miel et tout en ne prélevant que le contenu des hausses. Encouragé par le succès de la première année, j'ai entrepris d'améliorer le présent état de choses. J'ai renouvelé les cadres et les rayons ; j'ai refait à neuf et numéroté tous les autres accessoires devant aller avec telle ruche, puisqu'il ne s'en trouvait pas deux pareilles. La seconde année, j'ai acheté à un voisin un bel essaim qui a très bien prospéré. L'année suivante, la première colonie m'a donné deux essaims moyens et la seconde m'en a également donné un gros. Ne sachant où le mettre, j'ai pu le vendre facilement à un autre de mes voisins. Cependant, durant le même été, le premier essaim, ayant tout d'abord bien prospéré, perdit sa reine, trop tard malheureusement pour en élever une autre ; je fus donc obligé de le réunir à la plus faible des deux souches. Au printemps suivant, qui est celui de 1938, je découvre l'orphelinat de l'autre souche. Je n'avais malheureusement pas de reines de réserve et me vis forcé de la réunir également. De ces deux ruches qui me restaient, j'ai sorti, l'été dernier, 26 kg. de miel sans en prélever un gramme au nid à couvain.

À part ça, j'ai tenté, l'été dernier, un petit élevage de reines, essayant que m'avaient recommandé soit M. Loup, inspecteur des ruchers, soit M. l'abbé

Gapany, président romand, qui est venu me rendre visite en passant. A cet effet, j'ai formé un essaim artificiel fort bien réussi, prélevé sur un essaim de l'année précédente. Cependant, le jour où je devais prélever les cellules pour les nucléis fut froid et pluvieux, ainsi que le lendemain. Le jour suivant se montra magnifique. Je me rendis au rucher le plus tôt possible, car je craignais la sortie d'un essaim avec la reine vierge. Cette dernière était plus matinale que moi, car l'essaim venait de sortir. Mais, Dieu merci, mon essaim s'est logé à proximité immédiate du rucher, sur un pommier d'où je le pris très facilement. Je pouvais m'estimer heureux qu'il ne soit pas allé se loger dans la forêt placée à 100 mètres de là. Je le mis en ruche le soir. Il a bien prospéré et amassé des provisions bien abondantes pour l'hiver.

J'ai donc mes quatre ruches occupées cet hiver et les reines sont toutes jeunes. Mais mon élevage de reines ne m'en a pas donné de réserve, car je ne considère pas une seule de mes colonies comme nucléus. Je vous demanderais s'il est prudent de tenter un nouvel élevage de reines avec des ruches pourvues de jeunes majestés ? Si oui, ayez la bonté de m'indiquer le moyen le plus sûr d'opérer, s. v. p.

Je voudrais vous faire part d'un autre projet encore. J'ai appris, dans les cours d'apiculture, que le système Dadant était plus rentable, dans les conditions de grandes récoltes, que le système Burki-Jecker. Je me suis aperçu, durant ces dernières années qui ont été très faibles au point de vue récolte de miel, que mon coin m'a grandement favorisé. J'ai eu l'occasion de me procurer, cet hiver, une ruche Dadant-Blatt neuve à un prix inférieur à celui de magasin. Ensuite, un des compartiments du rucher donnant de sérieuses complications pour manipuler les cadres, j'aimerais pouvoir transvaser les abeilles de ce casier dans la ruche Dadant. Quel serait alors le meilleur moyen d'opérer ce transvasement en dérangeant le moins possible les abeilles ?

Réponse à une question

Il y a déjà quelques années, en voyant des quantités d'abeilles s'acharner après le jus de fruits au pressoir, j'ai eu l'idée de mettre de ce jus dans le sirop pour abeilles. Mettre 2,5 litres de jus stérilisé, 5 kg. de sucre et 2,5 litres d'esu, et bien écumer à l'ébullition. L'expérience a été faite plusieurs fois, les abeilles s'en sont très bien trouvées, car elles en sont très friantes. *G. Durucher.*

Ruches et matériel

usagé à vendre.

Marcel Peter, Corcelles (Ntel).

Téléphone 6 13 79

A vendre

ruche pépinière

Rithner, à l'état de neuf (servi 2 ans) avec deux fortes colonies (reines 1938) fr. 110.—, sans colonies fr. 50.—.

Th. Wehrli, Arare-Genève.

Fabrique de cire gaufrée

Installation moderne

JEAN-JÉRÉMIE DAYER

EUSEIGNE (Valais)

Apiculteurs,

Je me charge du gaufrage à façon de la cire qui m'est adressée par les clients, ainsi que la fonte des vieux rayons désorperculés, etc. De plus, je suis prêt à remettre des pièces d'échantillons de cire gaufrée, fabriquée sur mes machines, à MM. les clients qui en font la demande.

Prix-courant sur demande.

REINES 1938

Ruchettes sur 5 cadres, grandes et petites cellules.

Pierre Deslarzes, apic., *Sion*.

Cire et nourrisseurs

A vendre en bloc ou à volonté 150 kg. **cire fondue**, très propre, et **30 nourrisseurs-châssis D.-B.**, usagés, en bon état.

D. Charlet Tél. 9 83 55

apiculteur, **Begnins** (Vaud).

CIRE GAUFREE (1^{re} qualité)

à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820
Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, *Sennis, Gähwil* (St-Gall).

Thé nourrissant pour abeilles

Mélange de plantes aromatiques et médicinales pour boisson du printemps. Nourriture stimulante pour l'élevage, agissant efficacement sur les glandes et formant des populations robustes avec volonté de bâtir et d'élever du couvain.

Utilisé depuis plusieurs années dans mon propre rucher comptant une cinquantaine de colonies. Paquet pour 25 litres de nourriture 70 ct. **Fr. Wasser**, Bienenzüchter, **Interlaken**, Spielhözli.

Apiculteurs !

Faites un essai avec mon

candi mellifère

nourrissement stimulant par excellence pour le printemps. Prix par kg. fr. 1.60, bloc rond de 9 cm. Port en plus.

Th. Baillod, 173, Numa-Droz, *La Chaux-de-Fonds*.

NOUS FAISONS CADEAU DE 20 CADRES

de n'importe quel système à tous les apiculteurs qui nous passeront commande de 50 cadres. De cette manière nous comptons faire connaître à tout le monde apicole, la spécialité de nos cadres en bois de tilleul sec. Prix des cadres non montés : pour hausse Dadant, le cent fr. 15.- ; pour couvain Dadant, le cent fr. 18.- ; pour hausse suisse, le cent fr. 12.- ; pour couvain suisse, le cent fr. 10.-.

S'adr. à la maison spécialisée **Stabilimento d'apicoltura**, Riva s. Vitale (Tessin).

VOLONTAIRE

Un jeune homme libéré des écoles pourrait apprendre dans d'excellentes conditions, à côté de la **langue allemande**, l'entretien et l'élevage rationnel des abeilles.

Alfred Zwanen, apic., *Aespli, Biberist*.

On demande **12-15 ruches D.-B.**, complètes, en parfait état et bonnes colonies. Offres au bureau des annonces.

RUCHETTE „LA ROMANDE“

Construction en matière transparente, incassable, comme le mica, très utile pour la formation de petits essaims, noyaux, élevage de reines, de fécondation, d'introduction, même dans les ruches bourdonneuses, sauvetage de cellules royales, etc. Cette ruchette très bien construite, très intéressante, rendra service par ses multiples usages dans tous les ruchers. Prière de ne pas attendre au dernier moment pour faire les commandes. Expéditions avril, mai. Contre remboursement de **fr. 12.-** avec nourrisseur, 3 cadres sections, cadre porte-brèche.

F. TRIPET **Chévard**, fabricant de glossomètres, thoraxomètres, brucelles, cages pour le marquage des reines, introduction, micromètres à becs, etc. Voir l'Agenda apicole 1939.
Travaux d'hiver.